

MAIRIE
DE
AMBÉRIEUX EN
DOMBES



AIN

Conseil municipal
Du 24 avril 2023 à 19h30

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-trois, le lundi vingt-quatre avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal d'Ambérieux en Dombes dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en mairie d'Ambérieux en Dombes, sous la présidence de Mme Christine FORNÈS, Maire.

Convocation a été faite le 12 avril 2023

Membres en exercice	19
Présents	18
Votants	19
Pouvoirs	2

Présents : Christine FORNÈS, Pierre ROSET, Brigitte ROCHE, Alex COLOMB, Dominique FATOME, Marie-Noëlle JAY, Damien BOUHOURL, Christophe SELIG, Sylvie ROSIER, Agnès REBUT, Frank CORDIER, Christelle ABRAZIAN Guillaume FOUCAUT, Mélanie PROST, Vincent HOANG, Carole PROTIERE, Annelise MAZILLE, Christophe SAINT-CYR, Mathieu GUINET

Absents excusés : V HOANG donne pouvoir à C. SAINT-CYR et S. ROSIER donne pouvoir à D. FATOME (pour le début de séance)

Absents :

Secrétaire de séance : Agnès REBUT

1. Approbation du procès-verbal du conseil du 16 mars 2023

Le procès-verbal du 16 mars dernier est approuvé à l'unanimité.

UNANIMITE

2. Finances

• Subvention aux associations 2023

Sur proposition de la commission vie locale, après étude des demandes justifiées des associations. M ROSET Pierre et Mme MAZILLE Annelise indiquent qu'ils ne prennent pas part au vote concernant l'association Passerelle en Dombes

Mme PROTIERE Carole indique qu'elle ne prend pas part au vote concernant le Judo

M COLOMB Alex indique qu'il ne prend pas part au vote concernant l'association Objectif en Dombes

M SAINT-CYR Christophe indique qu'il ne prend pas part au vote concernant la SHR

Amicale boules	150 €
Anciens combattants	150 €
APADE	150 €
Chorale Chantemuse	150 €
Sainte Bernadette	150 €
Union Dombiste de chasse	150€
Sou des écoles	150 €
Sou des écoles (pour sorties scolaires)	1500€

FCPE	150 €
Comité du souvenir français	150 €
Passerelle En Dombes	150 €
Passerelle En Dombes subvention exceptionnelle	400€
Objectifs en Dombes	150 €
Amicale des donneurs de sang	200 €
Gym Danse	150€
SCME	150€
Judo	150€
Sécurité routière	150€
Académie de la Dombes	150€
TOTAL	4 500€

UNANIMITE

Mme le Maire souligne que concernant le Sou des écoles, la commission vie locale a proposé d'augmenter la subvention pour les financements des sorties scolaires notamment le transport mais le conseil peut aussi se positionner pour payer directement un prestataire de car.

Mme ABRAZIAN précise que parfois les projets de l'école impactent le Sou des Ecoles au niveau du financement des transports, et qu'ensuite les associations se rapprochent de la mairie au moment du vote des subventions.

M FOUCAUT demande à quel moment le conseil municipal va travailler sur l'attribution des subventions (nouvelles règles, conditions), Mme le Maire indique que montant de 150€ avait été mis en place déjà sous les mandats précédents, et qu'il s'agissait d'une subvention symbolique plus qu'une subvention de fonctionnement, c'est pourquoi il va être intéressant dès à présent de travailler sur les critères d'attribution pour l'année prochaine. Mme ABRAZIAN précise que certaines communes précisent le nombre d'adhérents sur la commune.

M ROSET s'interroge sur les coûts indirects des associations pour la commune, comme par exemple l'entretien des terrains, le chauffage, etc Mme ROCHE précise que pour chaque association, les coûts indirects sont calculés, il est proposé que ceux-ci soient présentés lors du prochain conseil municipal. Mme FORNÈS indique que pour certaines associations, le montant est symbolique mais le coût indirect (temps agents, entretiens) est conséquent.

3. Personnel

• Journée de solidarité

VU le code du travail, et notamment son article L3133-7,

VU le code général de la fonction publique, et notamment ses articles L621-10 et L621-11,

VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 3 mars 2023

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que le législateur a entendu instaurer une journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées. Celle-ci a pour vocation de participer au financement des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées.

Madame le Maire précise que conformément à l'article L621-10 du code général de la fonction publique, la journée de solidarité prévue à l'article L3133-7 du code du travail peut être accomplie par les agents publics selon l'une des modalités suivantes :

Soit le travail d'un jour férié précédemment chômé autre que le 1er mai,

Soit le travail d'un jour de RTT

Soit toute autre modalité permettant le travail de sept heures précédemment non travaillées, à l'exclusion des jours de congé annuel.

Madame le Maire propose au conseil municipal que cette journée soit appliquée par le retrait d'heures de récupération.

UNANIMITE

4. Intercommunalité

- **Compte-rendu des conseils communautaires (P. ROSET)**

Lors du conseil communautaire du 23 mars, il a été question de finances avec le vote du Débat d'Orientation Budgétaire. Il avait été décidé en juin 2022 de créer un budget annexe Déchets Dombes Saône Vallée, il sera effectif au 1^{er} janvier 2023. Le conseil communautaire a également modifié le tableau des emplois avec la création d'un poste de responsable à la gestion comptable, des emplois liés à la mise en œuvre du PCAET.

Dans le cadre de la voie bleue et afin de permettre le report de voitures en stationnement sauvage, sur la commune de Parcieux, la communauté de communes souhaite effectuer une extension du parking avec la création de 56 places de stationnement, celles-ci seront affectées aux usagers de la Véloroute. La CCDSV a également renouvelé ses actions d'aides aux petites entreprises du commerce, de l'artisanat et de service avec point de vente, notamment pour le restaurant LE BRACHON à Villeneuve. Le conseil communautaire a voté l'octroi de subvention à l'association des Amis de la Chapelle de Chanteins et au Comité d'animation de Savigneux pour l'organisation de concerts.

Le 13 avril 2023, le conseil communautaire a voté son budget primitif ainsi que les budgets annexes. Les subventions aux associations ont également été votées.

La CCDSV a mis en place une aide pour les boulangers et pâtisseries du territoire avec des critères, 17 établissements sont concernés.

La Maison France Service va intégrer en son sein l'association SAVE, de nouvelles permanences vont être mises en place pour l'Orsac Insertion ainsi que pour le Service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Ain

Enfin, Le gymnase de St Didier de Formans a été nommé « gymnase intercommunal du Formans ».

PREND ACTE

5. Vie locale

- **Compte-rendu des commissions municipales**

Commission travaux : lors de cette commission, plusieurs points ont été évoqués notamment la présentation du travail effectué par l'agence d'ingénierie de l'Ain sur le local des associations. La commission a retenu à ce jour deux scénarios et un travail va être effectué avec les deux associations principales utilisatrices. Un planning de travaux a été envisagé, pour une réception en 2025. Le devis concernant le colombarium a été validé pour un montant de 9180€ avec la marbrerie LAFAY. Aux différents travaux en cours s'ajoutent le mur du cimetière qui s'abîme de plus en plus c'est pourquoi il devra être réparé dans les prochains mois.

Avec la commission vie locale, il est proposé de réfléchir à un embellissement du nouveau cimetière (décoration du mur)

20h30 arrivée de Mme ROSIER Sylvie

M SAINT-CYR demande si ce n'est pas possible d'avoir deux salles dans le futur local des associations. Il sera nécessaire d'y réfléchir car cela nécessite aussi de prévoir plus d'issues de secours. Mme MAZILLE demande si cette salle des associations pourrait être louée par des privés. M COLOMB précise qu'il sera nécessaire de se poser la question sur ce que la commune souhaite faire de cette salle, mais que dans un premier temps c'est un lieu multi-associations. M ROSET ajoute que la création d'une salle de réunion va permettre d'avoir une salle supplémentaire et peut-être de désengorger la salle du conseil municipal ou le bar de la salle polyvalente.

Enfin, concernant le local des associations, la commission travaux propose d'aller vers le scénario 1 tout en améliorant le projet d'abri.

La commune est en cours de discussion pour acheter une parcelle de terrain devant le futur local des associations.

La commission a pour objectif de fin d'année 2023 de faire un état des lieux de tous les trottoirs de la commune afin de pouvoir élaborer un budget de travaux prévisionnels.

Développement durable : la commission s'est réunie pour préparer la réunion publique du 2 mai.

Fleurissement : la commission a pris en compte l'arrêté « sécheresse » reçu récemment de la Préfecture pour travailler sur le fleurissement. La commission a proposé de réduire le fleurissement et souhaite favoriser les plantes vivaces qui nécessitent peu d'eau. L'arrosage sera fait comme l'année dernière, deux fois par semaine.

Sécurité routière : la commission a mis en place une action auprès des collégiens et des lycéens avec la distribution de flyers. La commission a remarqué ce matin même, que les bus étaient en retard, et que certains bus font un aller-retour pour emmener les enfants. Une demande pour déplacer le panneau d'agglomération situé route de Rancé a été effectuée, l'agence routière doit nettoyer et gratter le côté droit pour réduire la boue, cela va permettre aux habitants d'être plus en sécurité pour sortir du lotissement. La commission avance pour constituer un groupe de travail pour la journée de sécurité routière qui devrait avoir lieu en 2025.

Personnel les entretiens individuels sont en cours. La commune cherche quelqu'un pour remplacer trois mois minimum au service technique.

COPIL Enfance-jeunesse : après une mise en route compliquée, le service rendu est satisfaisant, cela se ressent dans les taux de fréquentation. Ce COPIL a décidé de la poursuite en régie directe de ce service, un marché public pour la cantine va être lancé dans les prochaines semaines.

- **Compte-rendu de l'assemblée générale de l'APADE (Guillaume FOUCAUT)**

L'assemblée générale s'est tenue le 1^{er} avril dernier, peu d'adhérents étaient présents. Il y a eu le renouvellement du bureau,

La principale activité de cette association est la visite de la Tour, il y a eu 550 visiteurs lors des journées européennes du patrimoine, 46 ambarrois ont pu visiter le week-end avant ces journées et sur l'année 178 visiteurs sont venus.

L'association a un bilan financier positif.

- **Compte-rendu de l'assemblée générale de Passerelle en Dombes (Pierre ROSET)**

L'association Passerelle en Dombes a accompagné 104 personnes sur l'année, une soixantaine de parrains sont actifs pour apporter conseils et soutiens aux personnes et elle intervient sur 14 communes. L'association a organisé un forum sur les métiers de l'armée à Villeneuve, et a proposé des actions dans les collèges et lycées afin de parler des CV et des métiers. Enfin, Passerelle en Dombes prépare actuellement un forum sur le handicap qui se tiendra le 7 octobre 2023

6. Questions diverses

- **Assemblée générale extraordinaire Oxy'jeunes (Sylvie ROSIER)**

Un retour a été effectué sur l'assemblée générale extraordinaire de l'association Oxy'jeunes dont l'ordre du jour était la modification des statuts de l'association.

- **Projets de fin de mandat (PJ)**

Madame le Maire a proposé au conseil de reprendre les thématiques retenues lors des élections municipales et les projets attendants :

- ❖ Poursuivre l'aménagement des lieux au service des associations sportives et culturelles
 - Local des associations
 - Pôle sportif
- ❖ Améliorer la communication et la signalétique de la commune
 - Site internet refait
 - Panneaux signalétiques
 - Signalétique bibliothèque et CDL
- ❖ Encourager et soutenir les services de proximité : santé, artisanat et commerce
 - Achat locaux professionnels avec l'EPF
 - Travail pour faire venir des médecins
- ❖ Créer d'un terrain de sport pour l'école
 - Réunion avec l'école, le service Enfance Jeunesse
- ❖ Continuer le plan d'aménagement du site du château
 - Une étude va être lancée par la CCDSV
- ❖ Développer la citoyenneté et vivre ensemble :
 - Pérenniser l'existence du CME
 - Nouvelle dimension des CCAS en cours de réflexion

- Dynamiser les actions d'accueil sur la commune (création d'un groupe de travail : Annelise, Brigitte, Christelle, Dominique, Mélanie, Christophe SC)
- Création de comités citoyen
- ❖ Poursuivre la sécurisation de la commune :
 - Route de Saint Trivier
 - RD66
 - Actions de la sécurité routière
 - Plateau rue du lavoir
 - Vidéoprotection

Lors de la journée de cohésion, d'autres projets avaient émergé comme la cure, l'ancienne école, la salle polyvalente, ou encore la création d'une salle multisport/gymnase.

Chaque thématique sera débattue lors des prochains conseils municipaux afin de fixer des dates et objectifs pour chaque projet.

Il est également prévu l'organisation d'une réunion publique le 10 octobre prochain.

• Agenda

Mardi 25 avril	19h15	Commission développement durable
Mardi 2 mai	20h00	Réunion publique développement durable
Vendredi 5 mai	11h00	Commission du personnel
Dimanche 7 mai		Concours club poney
Lundi 8 mai	11h30	Cérémonie
Mardi 9 mai	19h00	Commission communication
Jeudi 11 mai		Concours de boules vétérans
Samedi 13 mai		Concours sauts obstacles
Dimanche 14 mai		Concours sauts obstacles
Lundi 15 mai	19h30	Conseil municipal
Jeudi 18 mai		Tournoi en herbe du SCME à Savigneux
Samedi 20 mai		Tournoi en herbe du SCME à Savigneux
Dimanche 28 mai		Farfouille du Sou des Ecoles

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

La secrétaire de Séance
Agnès REBUT



Le Maire
Christine FORNÈS


